Rapport du comité d'évaluation des installations de l'École catholique Sacré-Cœur New Liskeard

Membres du comité

Sylvie Petroski

Agente de supervision

Kimberley Salonen

Administratrice adjointe à la Directrice de l'éducation

Karvne Labonté

Directrice de l'École catholique St-Michel

Reynald Rivard

Conseiller scolaire

Angie Manners

Représentante du conseil d'école de l'École catholique St-Michel

Mario Filion

Gérant des services financiers

Svlvie Léveillé

Directrice de l'École catholique Sacré-Coeur

Roger Grégoire

Conseiller scolaire

Natalie Popkie

Représentante du conseil d'école de l'École catholique Sacré-Coeur

Père Richard Ngoy

Représentant de la paroisse

Mise en contexte

En 2007-08 une consultation a été menée par le conseil scolaire concernant la restructuration des écoles de Temiskaming Shores. Lors de cette consultation, les membres de la communauté de Temiskaming Shores et des communautés environnantes ont fait part de leurs commentaires quant aux scénarios proposés. Depuis ce temps, plusieurs échanges ont eu lieu avec le ministère de l'Éducation de l'Ontario pour tenter de trouver une solution, mais toujours sans succès.

Une deuxième consultation a été menée pour faire avancer le projet de restructuration dans la région de Temiskaming Shores. La participation étant faible à moyenne, le conseil scolaire a identifié l'École catholique Sacré-Cœur de New Liskeard pour faire l'objet d'une étude de viabilité selon les critères de la politique n°6101. L'état de l'édifice et les attentes du ministère de l'Éducation de l'Ontario quant à la maximisation des installations scolaires sont les éléments qui ont motivé le choix du conseil scolaire.

Sommaire du processus de l'examen des installations

Le cadre d'évaluation a servi d'outil pour engager les premières discussions. Le comité souhaite que le Conseil clarifie la démarche et le formulaire n° 6006 *Cadre d'évaluation d'une école* afin de faciliter la tâche des comités d'évaluation des installations à venir.

Le comité a rencontré les membres du public selon l'horaire qui suit :

| Le 3 octobre 2013 | Présentation du processus selon la politique n° 6101 du CSCDGR et présentation des scénarios possibles. |
|--------------------|---|
| Le 29 octobre 2013 | Révision des scénarios possibles. |
| Le 4 décembre | Présentation des deux scénarios possibles et ébauche d'une |
| 2013 | recommandation |
| Le 16 janvier 2014 | Présentation de l'ébauche du rapport final du comité |

Les dates des réunions publiques furent communiquées à l'aide d'annonces dans le journal, dans le bulletin paroissial et par l'envoi de lettres aux parents par l'intermédiaire des élèves. Les comptes rendus des quatre rencontres publiques sont affichés sur le site Web du conseil scolaire.

En considérant le fait que deux consultations avaient déjà été effectuées auprès de la communauté de Temiskaming Shores et des environs, le comité d'examen des installations a décidé de présenter les scénarios suivants dès la première réunion publique :

Option 1 : Transfert de tous les élèves de l'École catholique Sacré-Cœur et Paradis-des-Petits à l'École catholique St-Michel.

*Ce scénario est seulement possible en ajoutant des portatives à l'École catholique St-Michel

Option 2 : Transfert des élèves de l'École catholique Sacré-Cœur à l'École catholique St-Michel et maintien des élèves de la maternelle et du jardin au Paradis-des-Petits.

*Ce scénario est possible avec les installations en place si les effectifs se maintiennent.

La question quant à la possibilité de transférer les élèves de 7e et 8e à l'École secondaire catholique Ste-Marie a été soulevée; cependant, le comité d'examen des installations n'a pas considéré cette option lors de cette étude étant donné qu'il n'a pas reçu le mandat d'étudier celle-ci.

Les membres de la communauté qui ont assisté aux réunions publiques ont démontré une bonne compréhension de la problématique liée à l'état du bâtiment et à la maximisation de nos installations scolaires dans la région de Temiskaming Shores et de l'impact qui en résulte. Les membres de la communauté ont partagé, tout au long du processus, leurs préoccupations, leurs suggestions et leurs questions. Le comité d'examen des installations s'est doté d'un mécanisme afin de répondre aux questions qui ont été soulevées.

Le comité note certaines demandes de la communauté qui pourrait nécessiter l'approbation du conseil scolaire :

- Sécuriser un endroit dans la cour d'école à l'École catholique St-Michel pour les plus jeunes;
- Ajout d'une salle de toilette à l'École catholique St-Michel pour les plus jeunes;
- Rendre plus sécuritaires le stationnement et le débarcadère à l'École catholique St-Michel ainsi que l'éclairage pour le soir.

Certains travaux de réfection sont déjà planifiés pour 2013-14 à l'École catholique St-Michel et au Paradis-des-Petits.

Recommandations du comité d'évaluation des installations

Le comité propose les recommandations suivantes :

- 1. Que le conseil approuve la fermeture de l'École catholique Sacré-Coeur à compter du mois de septembre 2014, et ce, à la suite de l'étude de viabilité.
- 2. Que le conseil approuve le transfert des élèves de la 1^{re} à la 3^e à l'École catholique St-Michel et que les élèves de la maternelle et du jardin demeurent au Paradis-des-Petits, et ce, pour l'année scolaire 2014-15.